

HONORAIRES DE L'AGENCE

VENTE

Les honoraires de transaction sont à la charge des vendeurs sauf convention particulière indiquée sur le mandat de vente.

Et sont les suivants :

Locaux à usage d'habitation	6 % TTC maximum
Terrains à bâtir	7 % TTC maximum
Locaux commerciaux et entreprises	10 % TTC maximum

LOCATIONS SAISONNIERES

A la charge des Propriétaires -

Entre 13 et 20 % TTC du montant du loyer saisonnier
(selon les services apportés)

Actuel immobilier - SARL Ici et maintenant
7a, rue Lafayette - 13210 Saint-Rémy-de-Provence
Tel. : + 33 (0)4 32 60 16 62
Email : info@actuelimmobilier.net
www.actuelimmobilier.net

528 694 516 RCS TARASCON - Code APE : 6831 Z
Carte Pro. Transactions sur immeubles & fonds de
commerce n° CPI 1301 2018 000 027 361
Délivrée par la CCI d'Arles.